

**Conseil municipal du 01 août 2023
Commune du Givre – C202308-04**

C202308-04 : Renouvellement du matériel informatique

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la vétusté du matériel informatique utilisé par le service administratif de la mairie,

Considérant l'impériosité du remplacement consécutif aux multiples pannes survenues au risque de perdre toutes les données utiles et réglementaires qui s'imposent au bon fonctionnement d'une mairie,

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document permettant le remplacement du matériel informatique auprès de la société Solution.com.

Certifié exécutoire compte tenu
De sa transmission en Sous-Préfecture
Le 03 août 2023

Pour extrait conforme.
Jennifer LIBAUD
Maire du Givre



COMMUNE DU GIVRE

Département
VENDEE
Arrondissement
LES SABLES D'OLONNE
Canton
MAREUIL-SUR-LAY

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION

Nombre de membres :

En exercice : 09

Présents : 08

Votants : 09

Le **mardi 01 août 2023 à 18h37**, le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 juillet 2023, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de **Madame Jennifer LIBAUD, Maire**.

Etaients présents :

Madame Jennifer LIBAUD, Maire du Givre,

Monsieur Steven TRAVERS, monsieur Jean-Baptiste PATARIN, adjoints au Maire,

Madame Carole CAPPELLO-FORNET, madame Claudine DENIS, madame Liliane PANTEIX, madame Anne POTIER et monsieur Baudouin CAILLEMER conseillers municipaux.

Absents représentés :

Monsieur Sven BRIGUET ayant donné pouvoir à madame le Maire.

Absents excusés :

Monsieur Sven BRIGUET.

Nomination d'un secrétaire de séance :

Madame Liliane est désignée comme secrétaire de séance.